

AVIS APPEL D'OFFRES

Acquisition et installation d'infrastructures serveurs et réseau pour la Direction Générale

1. Cet avis de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte (DRPCO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Quotidien « LE SOLEIL », du 27 Décembre 2024.

2. La Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché intitulé: « Acquisition et installation d'infrastructures serveurs et réseau pour la Direction Générale ».

3. La SAED sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour fournir les équipements ci-dessous :

- Serveurs physiques;
- Baie de stockage;
- Baie de sauvegarde ;
- Armoire rack;
- Solution de virtualisation de serveur ;
- Solution de sauvegarde ;
- Switches ;
- Onduleur régulateur ;
- Points d'accès WIFI.

4. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements à Compétition Ouverte tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouverte à tous les candidats éligibles.

5. Il est demandé de fournir entre autres pièces:

- l'attestation de l'Inspection du Travail ;
- l'attestation quitus fiscal ;
- l'attestation de l'IPRES et de la Caisse de Sécurité Sociale;
- l'attestation de paiement de la redevance de régulation des marchés publics au titre de l'exercice 2024;
- l'engagement à respecter la Charte de l'éthique et de la commande publique responsable ;
- l'attestation ou déclaration de non faillite;
- la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité

AVIS APPEL D'OFFRES

environnementale et sociale (modèle AFD).

Capacité financière

Le candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait à l'exigence ci-après :

Fournir les états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'ONECCA (Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Sénégal) ou un Organisme assimilé pour les entreprises non sénégalaises des trois derniers exercices (2021, 2022 et 2023).

Capacité technique, expérience et certification IT

Le candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- a. la preuve de réalisation de trois marchés similaires (configuration des serveurs, baies de stockage, VMware, Veeam, systèmes de stockage SAN et NAS) au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) avec les attestations de bonne exécution signées par les Maîtres d'Ouvrage d'un montant de 40 000 000 FCFA;
- b. fournir un engagement sur l'honneur prouvant que les fournitures qu'il propose remplissent les conditions d'utilisation suivantes: le type de matériel proposé a déjà été commercialisé et Installé au Sénégal et que ce matériel fonctionne de manière satisfaisante depuis cinq ans au moins.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier de Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Ouverte complet auprès de la Cellule de Passation des Marchés de la SAED, au 2^e étage, bureau n° 28 à Ngallèle, RN2 Route de Rosso - Tél : + 221 33 938 22 00, E-mail : cpm.saed@gmail.com , du Lundi au Jeudi de 8h 00 mn à 14h 00 mn et de 15h 00 mn à 17h 00 mn et le Vendredi de 8h 00 mn à 12h 45 mn, contre un paiement non remboursable en espèces ou par chèque certifié établi à l'ordre de la SAED, pour un montant de Vingt Mille (20.000) F. CFA. Un exemplaire du dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement sur place.

7. Les offres devront être déposées à la Cellule de Passation des Marchés (CPM), au siège de la SAED 1^{er} étage, bureau N° 28 , au plus tard le **04 MARS 2025 à 10h 00 mn**. Elles seront ouvertes en présence des candidats ou leurs représentants le même jour et à la même heure, à la salle de conférence Sidy Moctar Keita du Siège de la SAED . Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres devront être valides pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt et doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million sept cent cinquante mille (1 750 000) F CFA.

Cette garantie doit être délivrée par une institution financière agréée par le Ministère des Finances et du Budget. Elle doit rester valable pendant vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres.